

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	1 <sup>er</sup>
Nom de site	MONTPENSIER BIS	Numéro	34955U5
Adresse du site	18, avenue de l'Opéra	Hauteur	24m
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation/ Commerce
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G/5G (700/800/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	15/09/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	15/11/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, ORANGE est conduit à installer un relais sur le bâtiment sis 18, avenue de l'Opéra à Paris 1 <sup>er</sup> .		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) à faisceau fixe et 3 antennes 5G (fréquence 3500 MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 50°, 140° et 290°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2m et 9m sous les antennes Lanterneaux entre 2 et 7m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 50° <5V/m ; 140° <4V/m ; 290° <2V/m 5G : 50° <3V/m ; 140° <3V/m ; 290° <4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23.15m en faisceau fixe et 24.35m en faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Les antennes seront implantées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact visuel
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des supports repris par ceinturage en toiture de l'immeuble. Un local technique sera également installé dans le bâtiment. Ce dernier ne sera pas visible depuis la voie publique.

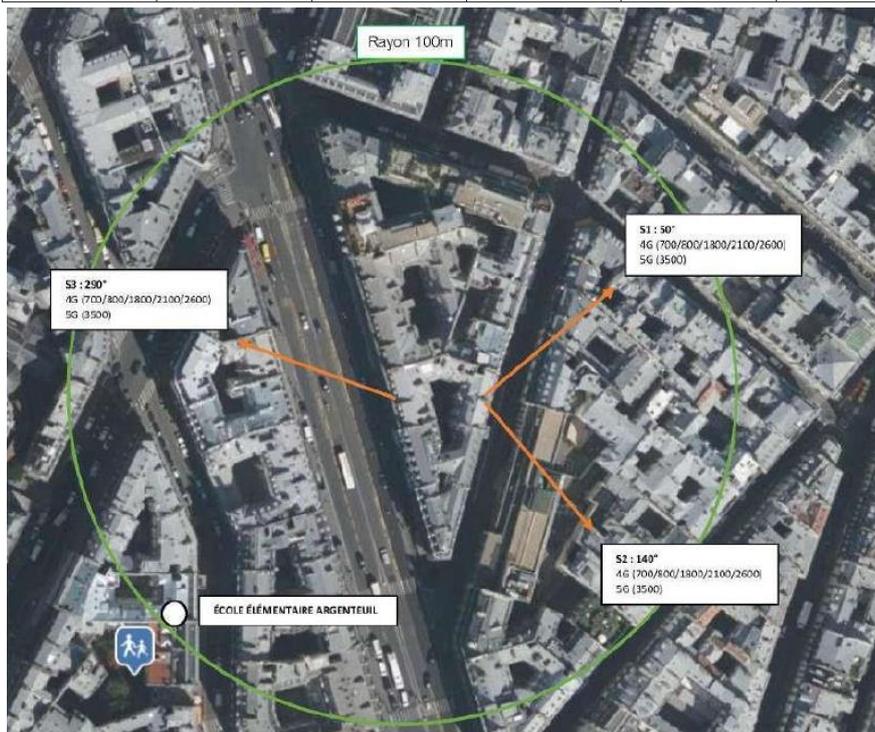
**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

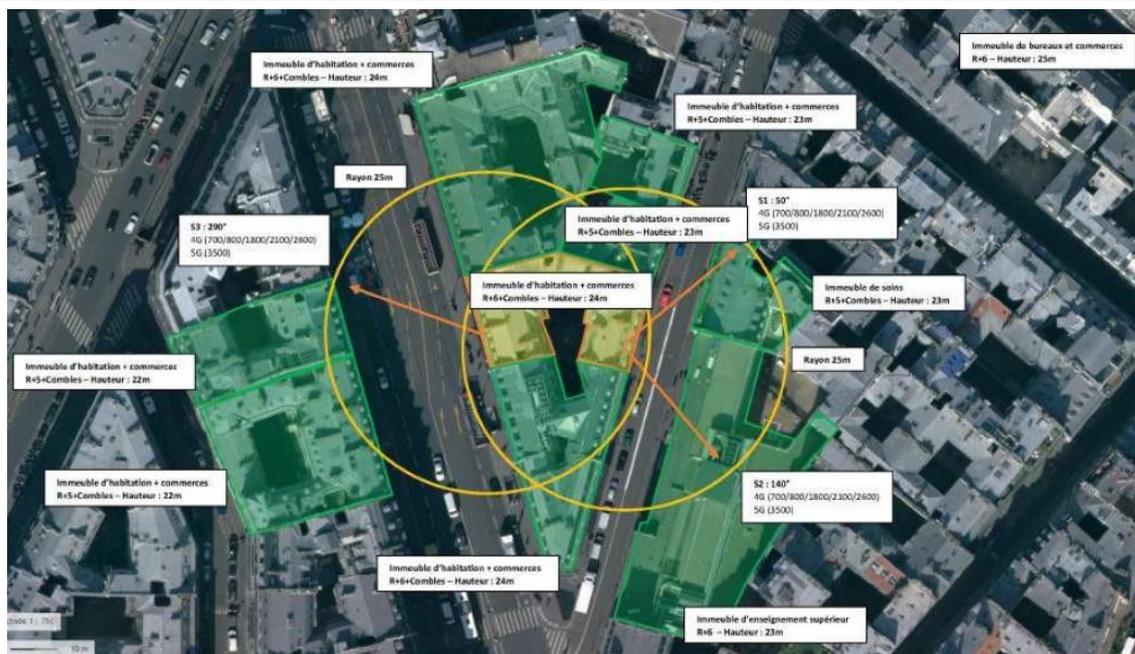
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ARGENTEUIL ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	11 RUE D'ARGENTEUIL, 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT	3	Non	95.00	1.60



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 50°	Azimut 140°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

Azimut 50°  
 Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 50, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 50°	Azimut 140°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 2 et 3	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	22.50	22.50	28.50

Azimut 290°  
 Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 290, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant



Etat de l'existant



Etat projeté

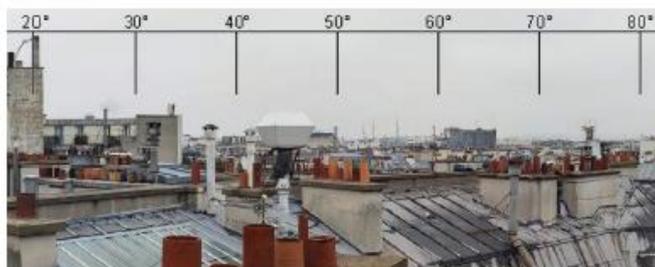


Etat projeté



**Vue des Azimuts**

Azimut 50°



Azimut 140°



Azimut 230°

